

Spécial Repas des Anciens



Philippe Germaineau a chanté l'opérette



Une autre belle voix : Gérard Musset



Cérémonie présidée par Christian Mur,
Conseiller général



Le repas des anciens du 23 février

Jacques Chandès et son conseil ont accueilli le 23 février dernier nos anciens à l'occasion du déjeuner annuel. Aux côtés de Christian Mur, Conseiller général, on notait la présence du père Jean-François Dupouy.

Les conversations furent animées autour de chacune des tables au cours du délicieux repas. Conformément à la tradition qui veut qu'en France « tout finisse par des chansons », les convives ont pu apprécier la belle voix de Gérard Musset, et la magnifique interprétation de « C'est magnifique ! » de l'opérette « Cancan », ainsi que des extraits de « Violettes impériales ». Un grand bravo à nos artistes !



Des nouvelles d'Aramon

En septembre 2002, Aramon (Gard) a été victime d'une grave catastrophe naturelle provoquée par des orages. A la mesure de ses moyens, le conseil municipal de Cabara a décidé de soutenir la population de ce village, afin que les habitants reçoivent le plus rapidement possible les indispensables aides. Cet effort est celui de tous les Cabos, qui en ont été remercié par Jean Mahieu, maire d'Aramon, par le courrier suivant.

*Vous avez été là pour les Aramonais,
Vous les avez aidés, soutenus, épaulés,
Au cours de ce malheur qui leur est survenu,
Ils se croyaient tous seuls et vous êtes venus,
Il n'y a rien de tel quand on a du chagrin,
Qu'un ami, près de soi qui vous tende la main.
Depuis le 9 septembre et encore aujourd'hui,
Vous vous manifestez par des dons, des colis.
Pour l'année 2003 qui vient de débuter,
Meilleurs vœux de santé, bonheur, prospérité,
C'est ce que, de tout cœur, ils souhaitent vous adresser.*



Budget 2003

Exercice 2002

Le résultat de la section de fonctionnement s'élève à 50.639 Euros, et la section investissement est excédentaire à hauteur de 16.590 Euros.

Budget primitif 2003

Sur proposition du Maire et après délibération du conseil, il s'équilibre à 311.157 Euros pour la section fonctionnement, et à 67.750 pour la section investissement.

La taxe d'habitation reste inchangée à 11,6%, ainsi que la taxe foncière à 22,32%, et la taxe foncière sur le non bâti à 68,60%. La taxe professionnelle a été revue à la baisse, passant de 16,74% à 15%.

Les investissements concernent principalement :

- installation d'un chauffage à gaz pour le logement communal : 10.000 Euros
- remplacement des fenêtres de la cantine : 1.800 Euros
- électrification de l'horloge et des cloches de l'église : 3.200 Euros (déjà réalisé)
- travaux routiers et éclairage public : 43.000 Euros

La subvention accordée à Cabara par le Conseil général dans le cadre de la FDAEC (Fond départemental d'aide aux collectivités) s'élève à 7.289 Euros.

Assainissement

Nous rappelons que le délai maximal de raccordement à l'assainissement est de deux ans, à partir du moment où l'habitation s'inscrit dans un périmètre desservi. Manifestement, ce délai été largement dépassé par plusieurs résidants : certains pouvant se raccorder dès 1998 n'ont toujours pas effectué les travaux nécessaires. **Attention : la loi donne pouvoir à Monsieur le Maire de contraindre à l'exécution de ces installations.** Merci aux retardataires de diligenter dans les plus brefs délais les actions appropriées.

Les travaux de la tranche 4, qui s'étend de la cale jusqu'à l'entrée Est du bourg (vers Saint-Jean-de-Blaignac) débuteront mi-mai pour s'achever fin juillet 2003. La réalisation de la cinquième et dernière tranche, qui concerne le haut Cabara, ne peut être aujourd'hui planifiée : elle dépendra de la date d'octroi des subventions spécifiques du Conseil général. Notons que ce dernier s'est jusque là montré généreux pour notre commune.

Gaz naturel

Les travaux débuteront courant juin, la mise en pression est prévue pour début octobre. La distribution sera assurée dans tout le bas Cabara, ainsi que depuis le haut de la côte jusqu'à l'habitation de Madame Génicon.

Harmonie

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES



Depuis le 5 mars 2003, l'association organise des ateliers certains mercredis après-midi pour les enfants des écoles.

Une sortie au Liburnia leur a permis d'assister au spectacle « Le Capitaine Magic », savoureux mélange de scènes comiques et de tours de magie qui a autant séduit les petits que les grands.

Les ateliers de bricolage se déroulent dans la salle de garderie de l'école de Cabara auprès de personnes bénévoles et visent à faire passer un moment agréable à chacun dans une joyeuse ambiance.



Les enfants repartent avec l'objet réalisé, décorent leur salle, et créent des objets que nous pensons vendre sur un stand le jour de la kermesse de fin d'année qui aura lieu le 28 juin. Nous espérons vous y retrouver nombreux pour apprécier les qualités artistiques de nos petits.

Tennis



ASSOCIATION SPORTIVE TENNIS DE CABARA (A.S.T.C.)

Le temps passe vite, et voilà celui venu de préparer la nouvelle année du TENNIS à Cabara : cela commence nécessairement par la communication des tarifs pour l'année 2003 pour le renouvellement des cartes.

C'est vrai que ces tarifs n'ont pas été modifiés depuis déjà un certain temps mais le changement de monnaie nous oblige à vous présenter ci-dessous ceux qui seront en vigueur dès le prochain renouvellement et jusqu'au 31 décembre 2003.

CABARA	
ADULTE	25 euros
COUPLE	35 euros
ENFANT moins de 11 ans	3 euros
1 enfant de 11 ans à 16 ans	9 euros
2 enfants de 11 à 16 ans	15 euros
3 enfants de 11 à 16 ans	20 euros
HORS CABARA	
ADULTE	35 euros
COUPLE	55 euros
pour les enfants : idem Cabara	voir dessus
adhérent à jour	1 invité
CARTE "SPECIALE VACANCES"	1 mois
adulte 12 euros / couple 15 euros	(sur juillet / août)

Les cartes à retirer chez Thierry BLANC ou Gérard LICOIS.

**Vous serez tenus au courant très prochainement de l'organisation du
12ème Tournoi Amical annuel de Cabara
qui se déroulera du mardi 29 juillet au samedi 9 août 2003.
Pensez à retenir dès maintenant vos dates !**

Président : Thierry BLANC 56, avenue du Port 33420 CABARA Tel : 05.57.74.98.37
Secrétaire : Gérard LICOIS 7, rue Villeveix 33420 CABARA Tel : 05.57.84.53.66

Les Gais Lurons



Le 16 février, nous avons organisé notre bal fleuri. Cette année nous n'avons pas eu le temps d'imaginer un thème, seuls nos oeillets ont été distribués par nos couples de Gais Lurons. L'ambiance n'a pas été affectée par ce contretemps et tout le monde est reparti heureux comme d'habitude.

Le 16 mars 2003, comme tous les ans, nous avons organisé notre repas dansant. Nous pensions que se serait le dernier, devant le manque d'inscriptions (seulement 110 personnes). Il est vrai que nos thés dansants (tous les 3emes dimanches de chaque mois sauf juillet et août) ont un réel succès avec en moyenne 180 à 200 entrées. Mais les danseurs inscrits nous ont poussé à recommencer, l'ambiance est tellement chaleureuse. Notre vaillante équipe est d'accord pour continuer l'aventure. L'orchestre « Musette 2000 » et le traiteur M. Chassaing ont satisfait nos infatigables couples de danseurs.

Le soir, exténués, mais heureux, la salle rangée en un éclair comme d'habitude, nous fermions les portes pour rêver à la joie et au plaisir que nous partageons avec nos fidèles amis depuis quelques années que les « Gais Lurons » existent. Pour le reste du programme, nous continuons inlassablement nos thés dansants tous les 3emes dimanche de chaque mois. Nous nous octroyons deux mois de repos juillet et août mais avec hâte de nous retrouver au mois de septembre.

La Présidente et toute son équipe remercient Mr. le Maire et son épouse de leur aimable présence et de leur soutien.

Nous vous attendons chers Cabos. A l'année prochaine pour le repas, sans oublier le bal fleuri et chaque 3eme dimanche nos thés dansants.

Les Gais Lurons du Musette.

Chasse

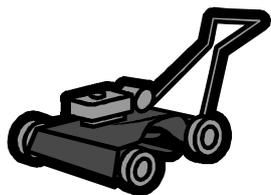


Le samedi 24 mai, l'ACCA organise son repas de chasse à la salle des fêtes de Cabara à 20 heures. Au menu : apéritif, potage, aile de raie et sa sauce provençale, civet de chevreuil, pavé de bœuf et son panache de garniture, salade aux noix et sa ronde de nos provinces, omelette norvégienne, café, digestif, crément.

Prix du repas : 22,80 Euros. Enfants jusqu'à 11 ans : 9,15 Euros (charcuterie, rôti de bœuf, garniture et dessert).

Réservations : Dominique Bénéat au 05.57.84.66.00, Jean-Pierre Chadeix au 05.57.84.69.83.

La qualité du silence



Tondeuses et bricolage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tondeuses à gazon à moteur thermique, auto-portée, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15h 00 à 19 h 00 et, les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00, selon l'arrêté du 8 Mars 1990.



Bruits

Ce sont les bruits inutiles ou agressifs de la vie quotidienne, provoqués par les comportements désinvoltes de personnes, directement ou par l'intermédiaire **d'objets bruyants** ou **d'animaux** qu'ils possèdent.

Si ces bruits sont gênants parce qu'ils **durent longtemps**, parce qu'ils sont **trop forts**, ou parce qu'ils se **répètent fréquemment**, ils constituent une infraction.

C'est hélas souvent la cas à Cabara, où des propriétaires laissent leur chien aboyer chaque soirée. Les mêmes – ou d'autres – partent pour une journée de promenade, abandonnant l'animal à son sort, qui hurle jusqu'au retour de ses maîtres.



Tapage nocturne

Le tapage nocturne (entre 21 h et 6 h) sanctionné par la jurisprudence actuelle concerne tout bruit perçu d'une habitation à l'autre ou en provenance de la voie publique. Il a été jugé que le bruit devait être sanctionné même s'il n'avait troublé la tranquillité que d'une seule personne. N'importe quel bruit peut engendrer une nuisance sonore, **notamment des aboiements de chiens**. Il est donc conseillé de respecter autrui.

Le maire et son conseil sont fermement décidés
à mettre fin à ces nuisances.

Merci de ne pas polluer les oreilles de vos voisins !

Informations générales

A.I.P.S (Association pour le portage des repas à domicile)

La commune a adhéré à cette association pour que les personnes intéressées puissent bénéficier de ce service. Chaque repas est composé de potage, entrée, viande avec légume, fromage et dessert pour un coût de 5,20 Euros (environ 34 Francs). Pour de plus amples informations, adressez-vous à la mairie.

Horloge de l'église

L'horloge est désormais pilotée électroniquement, ce qui garantit une précision des sonneries horaires ainsi que des Angélus que l'ancienne horloge mécanique n'était plus à même d'apporter.

Eclairage public

Chaque lampadaire comporte désormais un numéro. Merci de bien vouloir systématiquement relever ce dernier avant de signaler tout défaut de fonctionnement en mairie.

Ponts d'accès

Si la municipalité a pour mission de veiller à l'entretien des fossés, il convient de souligner que les ponts d'accès, qui permettent le franchissement d'automobiles ou de tracteurs vers des terres, vignes ou propriétés, doivent être maintenus en bon état par les propriétaires. Ceux-ci doivent notamment veiller à effectuer tous les travaux nécessaires afin de préserver le libre écoulement des eaux.

Personnel municipal

Venant renforcer l'action de Jean Lalanne, Gérard Vaslet a été embauché comme cantonnier dans le cadre d'un CDD à mi-temps (17h30 par semaine)

Annuaire



Mairie de Cabara

Tel : 05 57 84 52 57

Fax : 05 57 74 99 83

Heures ouvertures :

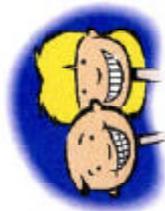
- lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 14 heures à 18 heures.
- Le mercredi de 8h à 12 heures.

Gendarmerie : 17 - Gendarmerie de Branne : 05 57 55 48 45

Pompiers : 18 - Centre de secours de Branne : 05 57 84 53 80

Bureau de Poste de Branne : 05 57 84 51 38 ou 05 57 84 51 39

EDF sécurité – dépannage : 0 810 33 30 33 (tarif appel local)



CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL
Picchonnets et Compagnie



OUVERT LES MERCREDIS ET LES VACANCES

Au fait, les parents, il faut qu'on parle !

Je sais qu'il y a un centre à ESPIET, il est super cool!
Et je crois que j'aimerais bien y aller m'amuser avec mes copains.
On y fait plein de trucs rigolos comme des Jeux, des ateliers pratiques, des sorties à la patinoire, à la piscine, au Centre équestre... avec des animateurs trop sympas et des Copains qui ont entre 3 et 15 ans

Alors les parents on y va !!!!!

Maxime 11 ans

Un bus assure le ramassage des enfants

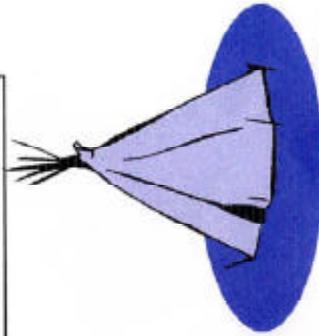
renseignements et inscriptions soit en mairie soit auprès du centre

Prix de journée dégressif

à partir de 9 €

conventionnée par la CAF et la MSA

- petit déjeuner
- Gâteaux
- ramassage
- les repas
- animations
- sorties



Centre de loisirs
Ribeyreau
33 420 ESPIET
☎ 05.57.24.21.92

Quels médicaments...

- ... ont largement démontré leur efficacité ?
- ... vous garantissent la sécurité apportée par de nombreuses années d'expérience ?
- ... soulagent les dépenses de santé ?

LES _____
MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES



TOUT LE MONDE Y GAGNE

Parlez-en à votre médecin
ou à votre pharmacien



LES _____